



Lieuran-lès-Béziers



**BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATIONS**



Semestriel décembre 2014



- Le Mot du Maire p.3

Notre commune

- Ressources Humaines p.4
- Régime indemnitaire p.4
- Règlement intérieur p.4
- Informations p.5
- Recensement population p.5
- Vœux à la population p.5
- La vie municipale p.6
- Investissements p.7
- Evènements du semestre p.8-9
- Notre viticulture p.10-11

L'urbanisme

- Instruction des dossiers p.12
- Transfert des lotissements p.12

Intercommunalité

- Travaux sur réseaux p.13

Nos enfants

- La vie scolaire p.14-15

La Vie des Associations

- Téléthon p.16
- Les « Arts terre du Soleil » p.16
- « La Récré des Aînés » p.17
- Le Foyer Rural p.17
- L'Amicale des Parents d'élèves p.18
- Le Comité de Lutte contre le cancer p.18
- « L'Danse » p.18
- Le Comité des Fêtes p.19
- « Lieuran XV » p.19

E-mail :

mairie.lieuran@wanadoo.fr

Site Internet :

<http://www.lieuran-les-beziers.fr/>

Naissances

Bienvenue à :

- Enzo, Jean-Marc MASCIAVE né le 27 juillet 2014,
- Clara, Gisèle, Cécile CHANGEAT née le 19 août 2014,
- Justine, Cécile, Gisèle CHANGEAT née le 19 août 2014,
- Alexandre, Dominique, René LEMARIE né le 8 septembre 2014,
- Khadidja BENDAHMANE née le 24 septembre 2014,
- Maxime, Valentin ORTELLS né le 2 octobre 2014,
- Nathan, André, Régis CABROL né le 15 octobre 2014,
- Timéo, Camille, Gaston MONAVON CARRE né le 3 novembre 2014.

Mariage

M. le Maire et le conseil municipal souhaitent tous leurs vœux de bonheur à :

- Christophe, Alain, Frédéric MURY et Karine Asline ADENOR qui se sont unis le 12 juillet 2014
- Pierre, Alexandre, Benoit SAYSSET et Mélanie ROCHER qui se sont unis le 26 juillet 2014
- Luc, Bernard, Serge AZZOPARDI et Angélique, Monique, Odette PEGEOT qui se sont unis le 2 août 2014

Décès et transcriptions de décès

M. le Maire et le conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles de :

- André BARDY décédé le 11 septembre 2014
- Lucienne LOPEROSA décédée le 29 septembre 2014
- Joséfa Adéla IRIBARNE veuve LAO décédée le 11 octobre 2014
- Marie-Christine BONAN décédée le 25 octobre 2014
- Clémentine Fernande Emilienne BEZIAT veuve SOULAGES décédée le 10 novembre 2014
- Joseph FIORENTINO décédé le 23 novembre 2014
- Josefa LOPEROSA décédée le 11 décembre 2014
- Raymond Louis Jean Marie TALI décédé le 19 Décembre 2014



Le Mot du Maire

Ces derniers mois auront été marqués par des conditions climatiques assez particulières. En effet, après une longue période de sécheresse qui a lourdement pénalisé nos viticulteurs, vu la baisse significative de leur production, les forts orages qui ont sévi en septembre ont causé de gros dégâts dans bon nombre de communes de notre territoire.

Fort heureusement, Lieuran a échappé à ces phénomènes climatiques mais la vigilance a tout de même été mise en place, eu égard aux consignes formulées par la préfecture de l'Hérault.

Cela n'a hélas pas été le même cas fin novembre avec les fortes pluies qui se sont abattues sur notre commune et ses environs, générant une montée en charge du Libron et de ses affluents.

Les débordements dans certains quartiers ont provoqué une vive et légitime inquiétude mais le pire a fort heureusement été évité. Cependant, et eu égard au constat effectué, la municipalité a déposé un dossier en préfecture pour être reconnue en catastrophe naturelle afin de pouvoir traiter les dossiers de certains foyers sinistrés, qui n'a pas été jugé recevable à ce jour, tout comme pour l'ensemble des communes du bassin versant du Libron.

Parallèlement à ces soucis face auxquels nous n'avons aucune maîtrise, de gros travaux se réalisent sur notre commune pour permettre dès 2015 l'irrigation viticole afin de faire face au stress hydrique lié au changement climatique.

Par ailleurs, la C.A.B.M., dans le cadre de sa compétence eau et assainissement, réalise la création d'un réservoir d'eau potable supplémentaire nécessaire à la commune pour sa future urbanisation. Pour votre bonne information, vous trouverez dans ce bulletin 2 pages dédiées aux travaux en cours.

Pour conclure sur le domaine de l'eau, il n'aura échappé à personne que son prix fait aujourd'hui débat au sein de la C.A.B.M.

En ce qui nous concerne, il nous est impossible aujourd'hui de modifier le mode de gestion, étant en régie communautaire avec la commune de Villeneuve les Béziers. Cependant, les études sont d'ores et déjà lancées pour voir quel scénario sera envisagé fin 2016 afin de faire baisser les prix tout en continuant la politique nécessaire de renouvellements des réseaux.

Sachez que, comme bon nombre d'élus, nous serons particulièrement vigilants sur ce dossier très sensible.

L'autre sujet qui fait partie de nos préoccupations est celui du maintien du service public au travers de l'activité de la poste.

En effet, suite à divers entretiens avec des responsables départementaux, force est de constater la dégradation au fil des ans, sans doute liée aux horaires d'ouverture mis en place, des résultats de notre bureau local.

Pour pallier à ce constat et dans le simple but de maintenir l'activité et d'améliorer le service à la population, la municipalité a validé la proposition qui nous a été soumise de passer en A.P.C. (Agence Postale Communale) courant 2015.

Les études en liaison avec cette transformation sont en cours et le rendu fera l'objet d'une présentation en réunion publique fin janvier.

Pour conclure mes propos, permettez-moi de vous souhaiter ainsi qu'à l'ensemble de vos proches, de bonnes fêtes de fin d'année au nom de l'ensemble de l'équipe municipale.

Le Maire, Robert Gély



Remplacements

Afin de pallier aux congés divers des agents, Madame Isabelle POUZENC a été recrutée du 08 au 12 septembre 2014, en tant qu'adjoint des services techniques, et Madame Valérie LAROCHE depuis le 15 septembre.

Rythmes scolaires

Dans le cadre de la réforme scolaire, Mesdames Cécile MENARD-PAGES, Laurence PEREZ, Laetitia PEREZ et Messieurs Michel MENARD-PAGES, Lionel BARTHES, ont été recrutés en qualité d'animateurs vacataires non titulaires à temps non complet (4/semaine) jusqu'au 04 juillet 2015.

Stages

Dans le cadre de son cursus scolaire, Monsieur Romain MAUREL effectue un stage au secrétariat du 24 novembre 2014 et jusqu'au 30 janvier 2015.

REGLEMENT INTERIEUR

Par délibération en date du 07 novembre, le conseil municipal a approuvé le règlement intérieur fixant les règles de discipline.

Ce règlement a pour ambition de définir de manière claire, précise et réfléchie un certain nombre de règles. Véritable outil de communication interne, ce règlement facilitera l'intégration des nouveaux agents, il favorisera le positionnement de chacun sur son poste de travail et vis-à-vis de ses collègues. Il s'applique à tous les agents employés par la collectivité, qu'ils soient titulaires ou non, quelles que soient leur fonction et leur ancienneté. Il concerne également l'ensemble des locaux communaux.

Ce règlement a reçu un avis favorable le 03 octobre 2014 du comité technique du Centre de Gestion de l'Hérault et, après visa de la Sous-Préfecture en date du 14 novembre, il rentre en vigueur à compter du 1^{er} décembre 2014.

DOCUMENT UNIQUE – EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les communes sont soumises à l'obligation de transcrire et mettre à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs (article R230.6 du code du travail décret du 08/11/2002).

Afin d'organiser l'évaluation des risques professionnels et intégrer les RPS (risques psycho-sociaux), selon le cadre réglementaire, de déterminer les priorités d'actions, de planifier la prévention, et de rédiger le document unique, Monsieur le Maire, Madame et Monsieur l'adjoint délégués responsables du personnel, et l'adjoint administratif se sont rendus à Gignac le 16 octobre afin d'assister à une formation du réseau départemental organisée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault.

REGIME INDEMNITAIRE

L'indemnité d'administration et de technicité est calculée par l'application à un montant de référence annuel, d'un coefficient multiplicateur. Ce montant de référence évolue en même temps que l'indice 100 de la fonction publique territoriale.

La répartition tient compte des critères suivants : grade, assiduité, responsabilité, fonctions d'encadrement, disponibilité, compétences, esprit d'initiative et temps de travail effectué.

En séance du 12 décembre 2014, le Conseil Municipal a voté une enveloppe globale de 8 583.00€.

En ce qui concerne les agents recrutés en CAE ou Contrat Avenir, ce sont des chèques cadeaux qui seront offerts pour un montant total de 1 530.00€.



Informations

HORAIRES	Mairie 04 67 36 10 35	Bibliothèque 06 83 46 42 25	Médiabus	Déchetterie Servian 04 67 98 75 99	La Poste 04 67 36 10 90
<i>lundi</i>	8h30 – 12h 16h – 18h30			8h30 – 12h 14h – 17h30	13h30 – 16h
<i>mardi</i>	8h30 – 12h 16h – 18h30			8h30 – 12h 14h – 17h30	13h30 – 16h
<i>mercredi</i>	8h30 – 12h 16h – 18h30			8h30 – 12h 14h – 17h30	13h30 – 16h
<i>jeudi</i>	8h30 – 12h 16h – 18h30	10h - 12h		8h30 – 12h 14h – 17h30	13h30 – 16h
<i>vendredi</i>	8h30 – 12h 16h – 18h30		16h15- 17h15 tous les 15 jours	8h30 – 12h 14h – 17h30	13h30 – 16h
<i>samedi</i>	Fermée			8h30 – 12h 14h – 17h30	Fermée

Prochaines permanences du SICTOM en mairie:

Mardi 27 janvier 2015 - Mardi 24 février 2015
Mardi 24 mars 2015 - Mardi 21 avril 2015

Cérémonie des vœux à la population :

Samedi 17 janvier 2015 à 19h à la salle polyvalente

RECENSEMENT DE LA POPULATION:

Le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi (n°51-711 du 07 juin 1951), mais c'est avant tout un devoir civique. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur, il sera muni d'une carte professionnelle. Il est tenu au secret professionnel, et vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser en ligne www.le-recensement-et-moi.fr ou sur papier.

Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

Depuis 2004, le recensement permet de fournir tous les ans des données récentes et régulières sur la population, les logements et leurs caractéristiques.

Il offre désormais aux habitants la possibilité de répondre par Internet.

- ❖ Le recensement permet d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative. Ces chiffres de population ont un impact en termes de gestion communale, de finances locales, de réglementation (comme par exemple le nombre de conseillers municipaux, la détermination du mode de scrutin, la dotation globale de fonctionnement, etc...);
- ❖ De fournir des données socio-démographiques détaillées sur les individus et les logements pour de nombreuses zones géographiques;
- ❖ De constituer une base de sondage pour les enquêtes de l'INSEE réalisées ultérieurement auprès des ménages.

La préparation et la réalisation des enquêtes de recensement fait appel à du personnel communal (fonctionnaires ou contractuels).

- ❖ **Le Coordonnateur communal** : il est chargé de la mise en œuvre de l'enquête et devient interlocuteur de l'INSEE. Par arrêté municipal Mesdames Nadine MARTINEZ et Séphora RAHIER ont été nommées « coordonnateur communal ».

- ❖ **les agents recenseurs** : Ils devront collecter les informations. Trois agents recenseurs seront recrutés par arrêté municipal.

La fonction d'agent recenseur requiert un certain nombre de qualités (disponibilité, niveau d'études suffisants, capacité relationnelle, moralité et neutralité, discrétion, stabilité dans la fonction, ordre et méthode, ténacité).



La vie municipale

Voisins citoyens

Suite à une demande des habitants de Ribautette, une réunion d'information a eu lieu en mairie le Mercredi 12 Novembre en présence du Lieutenant DIGUET et de l'Adjudant-chef GUERIN de la brigade de gendarmerie de Servian. Ces derniers ont expliqué à l'assistance au travers d'un diaporama le fonctionnement et les exigences d'un tel dispositif.

Pour une meilleure pertinence, il a été évoqué la possibilité de l'étendre sur l'ensemble de la commune, sachant que cela nécessite une volonté d'implication de plusieurs personnes qui seraient qualifiées de référentes dans chaque quartier.

Cette première réunion n'ayant attiré que peu de participants, la municipalité envisage d'organiser une deuxième réunion dans les prochaines semaines afin de mieux appréhender le sujet et de pouvoir apprécier les réelles attentes de la population sur ce dispositif qui tend à améliorer la tranquillité publique.

Mutuelle « Mon Béziers, Ma santé »

Suite au questionnaire distribué sur l'ensemble de la commune en juillet dernier, 48 foyers lieurannais avaient répondu être intéressés par une mutuelle.

Afin de proposer un contrat intéressant à tout niveau, que ce soit en terme de tarifs que de prise en charge, la municipalité a engagé une démarche auprès du Maire de Béziers afin de pouvoir faire bénéficier les lieurannais de la mutuelle avec laquelle la ville avait contractualisé.

Après avoir reçu un avis favorable à notre demande et compte tenu de la date d'effet au 1^{er} janvier 2015, une réunion d'information a été organisée en mairie à l'attention des personnes qui avaient manifesté leur intérêt, afin de répondre à leurs attentes.

A ce jour, une trentaine d'administrés ont validé leur adhésion, eu égard à l'avantage financier obtenu pour une couverture identique.

Nous rappelons que tout lieurannais ou personne parrainée par un adhérent peut souscrire ce contrat.

L'adhésion est sans condition, sans frais de dossier, ni questionnaire médical pour une garantie immédiate.

Vous bénéficierez d'une Carte de TIERS PAYANT.

Il existe un contrat pour les indépendants.

Un devis est indispensable pour connaître le montant des cotisations qui diffèrent selon l'âge, la composition du foyer et le niveau de garantie.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h à :



Mon Béziers Ma Santé
1 rue de l'Argenterie à BEZIERS
(face à la mairie de BEZIERS).

Une permanence sera assurée à la Mairie de LIEURAN l'après-midi du mardi 20 janvier 2015.



Investissements



Groupe scolaire

❖ Mise en place d'un système de climatisation dans 3 classes par l'entreprise Crottier, après appel d'offres, pour un montant de 13 705.87€.

Subventions obtenues :

Réserve parlementaire du député Elie Aboud : 5 000€.

Conseil Général : 2 292€.

❖ Installation d'une chaudière à condensation nouvelle génération pour diminuer la consommation de gaz par les Ets Rouan, après appel d'offres, pour un montant de 14 219.27€.

Subventions obtenues :

Hérault Energie : 6 826€.

Prime Energie Gagnante : 669.12€.

Salle polyvalente

Après le passage du bureau de contrôle et de sécurité (Ets Véritas) et au vu de ses conclusions, la municipalité a souhaité effectuer une remise à neuf intégrale de l'armoire électrique.

Les travaux ont été confiés à la SARL Marc de Villeneuve lès Béziers, retenue après appel d'offres et jugée moins disante, pour un montant de 7 920€.

Ces deux dossiers ont bénéficié d'une prise en charge intégrale par une subvention du conseil général dans le cadre du hors programme d'un montant de 26 394€.

Travaux en régie

Comme tous les ans, et au-delà des travaux habituels d'entretien des rues et des bâtiments, nous confions certaines tâches ponctuelles à nos agents afin d'améliorer notre patrimoine à coûts réduits.

Sans se lancer dans une liste exhaustive, voici les principales réalisations effectuées au cours de ces derniers mois.

- ❖ Crépis mur extérieur du groupe scolaire
- ❖ Reprise peintures des portes des 2 cimetières, du tombeau communal et du monument aux morts
- ❖ Marquage au sol (bandes de stops, zébras, passages piéton)
- ❖ Mise en place des illuminations de fin d'année
- ❖ Mise en sécurité du local du comité des fêtes (pose de baraudages)
- ❖ Mise en conformité de certains poteaux incendie



Entrepôt rue du Pradas

L'état totalement vétuste de la toiture tant au niveau couverture que charpente nécessitait une intervention rapide.

Celle-ci a été effectuée par la société Euro Toiture de Béziers, retenue après appel d'offres et jugée moins disante pour un montant de 20 892.13€.



Les évènements du semestre

Pour une petite commune comme la nôtre, il y a certains évènements qui n'ont pas forcément lieu tous les ans. Les inaugurations de nouveaux locaux ou d'avenues aménagées font partie de ceux-là.

Cependant, en cette année 2014, et compte tenu du calendrier de réalisation préétabli, nous avons eu l'occasion de réaliser 2 inaugurations simultanées.

Salle de danse



En premier lieu, ce fut le cas de la salle de danse qui depuis son ouverture, est mise à la disposition de 2 associations (Foyer Rural et L Danse) ainsi qu'à l'école pour des activités périscolaires.

Au vu de son utilisation, on ne peut que se réjouir d'avoir réalisé ce projet qui a bénéficié d'un taux maximal de 80 % de subventions.

L'inauguration des locaux s'est déroulée le samedi 11 octobre, en présence des partenaires institutionnels, des représentants associatifs et du conseil municipal.

L'avenue d'Espondeilhan

L'avenue d'Espondeilhan, pour sa part, a été inaugurée le samedi 25 octobre.

Ce dossier ayant également obtenu des participations financières conséquentes, l'accent a été mis lors de la prise de parole de Mr le Maire sur cette nécessité de mutualisation pour permettre la réalisation d'un chantier aussi important dans l'intérêt général de notre population.



Goûter des aînés



Le mercredi 17 décembre, nos octogénaires se sont retrouvés au premier étage de la salle polyvalente pour le traditionnel goûter de fin d'année.

Après le mot d'accueil de Monsieur le Maire, les membres du CCAS ont servi les invités qui ont passé un agréable après-midi gourmand et convivial.



Les évènements du semestre

14 juillet



En raison de la finale de la coupe du monde de football et afin d'éviter un choix difficile à certains participants, la municipalité avait opté pour décaler la soirée au dimanche 14.

Cette décision, qui aurait pu être décriée par certains, fut opportune eu égard à la pluie qui s'était invitée le 13 juillet.

Pour autant, cette modification à caractère exceptionnel n'a pas eu d'effet négatif car c'est un total de 469 convives qui se sont réunis sur la place de la République.

Comme chaque année, l'arrivée des 3 poêles gigantesques a été saluée par un tonnerre d'applaudissements.

Après le repas, M. le Maire, entouré de son conseil municipal, a pris la parole pour adresser ses plus vifs remerciements à tous les acteurs de cette superbe soirée en commençant par le cuisinier, José Bosch, ainsi que tout le personnel communal et les élus.

Ensuite, toute l'assemblée a entonné la Marseillaise avant de se déplacer aux abords du Libron pour assister au feu d'artifice.

De l'avis unanime, ce fut une féérie, l'artificier ayant magnifié le pont dans un écrin de feu des plus esthétiques.

Pour rester dans la tradition, la soirée s'est poursuivie par un bal, animé par DJ Cédric.

Une dépense de 7 047.39€, dont 2 200€ pour le feu d'artifice, pour une recette de 4 826€.

11 novembre

En cette année du centenaire de la grande guerre les habitants ont répondu en grand nombre à l'invitation de la municipalité dont plusieurs enfants entourés de leurs parents, ainsi que les représentants des associations et du corps enseignant.

En tête du défilé parti de la mairie, Monsieur le Maire a déposé la gerbe devant le monument aux morts.

Plus de 1,3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention « Mort pour la France ».

Aucune commune de France n'a été épargnée par le deuil de nombre de ses enfants tombés au champ d'honneur.



C'est avec une émotion toute particulière que l'assistance a écouté le Colonel Gabriel DUNAND, vice-président UNC SERVIAN, faire l'appel des jeunes Lieurannais qui ont laissé leur vie dans ce conflit. Chaque famille a pu entendre le nom d'un des leurs suivi de la mention « mort pour la France » énoncé par Marcel FOURNIOL.

Après l'hymne national entonné par la chorale « La clé des chants » et la sonnerie aux morts, M. le Maire a donné lecture du message de M. Kader Arif, secrétaire d'état chargé des anciens combattants et de la mémoire.

La commémoration achevée, tous les participants se sont retrouvés à la salle polyvalente pour partager un apéritif convivial.



Fête du vin primeur

Ce samedi 18 octobre la cave coopérative a accueilli les villageois et les habitants des communes du biterrois pour fêter le vin primeur.

Cette manifestation a commencé par une conférence remarquable de Monsieur Thierry Murat sur la Compagnie des chemins de fer du Midi et les wagons foudres.



Monsieur Murat a rappelé aux auditeurs l'historique du réseau ferroviaire qui a permis de transporter le vin du biterrois dans toute la France et il a montré des images d'époque où la gare de Béziers était envahie de barriques qui attendaient d'être vidées dans les wagons.

Les nombreux participants à cette fête se sont retrouvés autour des tables pour déguster les vins nouveaux et consommer des produits de terroirs.

Remerciements à M. CHAUVIN, gérant de la cave coopérative, pour son chaleureux accueil.

AQUA DOMITIA : bientôt un nouveau périmètre d'irrigation sur LIEURAN Deux chantiers menés en parallèle sur le secteur du Nord-Est-Béziers

Plusieurs travaux ont démarré courant de l'été 2014 autour du village de Lieuran-lès-Béziers. Réalisés en maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre du Groupe BRL, ces travaux concernent le programme Aqua Domitia porté par la Région Languedoc-Roussillon, avec la réalisation de la 1^{ère} phase du Maillon Biterrois et le projet de nouveau périmètre d'irrigation « Nord-Est-Béziers », soutenu par les fonds européens FEADER.

Aqua Domitia : la 1ère phase du Maillon Biterrois est en chantier

En interconnectant le Rhône et les réseaux alimentés par l'Orb, le Maillon Biterrois a pour objectif d'apporter une nouvelle ressource pour une gestion sécurisée et solidaire de l'eau sur un territoire en développement. Les enjeux de ce Maillon sont la sécurisation de la ressource en eau potable et le développement de l'irrigation agricole.

Les travaux de la 1^{ère} phase du Maillon Biterrois ont démarré en septembre 2014. Il s'agit d'un investissement de 13,5 M€, financé par la Région Languedoc-Roussillon (77%), l'Agglomération de Béziers Méditerranée (10%), le Département de l'Aude (3%) et BRL (10%).



D'une longueur de 7,8 km et d'un diamètre de 1000 mm, la canalisation implantée au sud de Lieuran-lès-Béziers entre Corneilhan et Bassan est en cours de pose. Elle va permettre d'alimenter, en 2015, le nouveau périmètre agricole irrigué du Nord-Est-Béziers.

Quelques travaux « préparatoires » ont été réalisés dès le mois de septembre sur la commune de Lieuran-lès-Béziers, ils comprenaient notamment l'aménagement des emprises travaux, et la pose d'un fourreau sous la RD15 (route qui a été temporairement déviée).



Notre viticulture

Trois traversées en micro tunnelier de diamètre 1400 mm seront nécessaires et mises en œuvre dès le mois de janvier 2015 sous le Libron, la RD 909 et la voie ferrée.

Les travaux devraient se poursuivre jusqu'en juillet 2015.

Périmètre irrigué du « Nord-Est Béziers »

Les travaux du périmètre « Nord-Est-Béziers » ont démarré durant l'été 2014.

Le périmètre « Nord-Est-Béziers » est le plus vaste des 12 nouveaux périmètres en création dans la région. D'une superficie de 1 600 ha desservis (*dont 270 ha pour Lieuran*), il concerne plus de 160 agriculteurs (*21 pour Lieuran*). Les canalisations (diamètres compris entre 90 et 450 mm – *350 mm pour Lieuran*) sont posées sur 60 km (*10km sur le commune de Lieuran*) entre Corneilhan et Servian et entre Puissalicon et Boujan sur Libron.

Le montant total de l'investissement est de 6 M€ HT. Il est financé par l'Europe (40%- Fonds FEADER), la Région Languedoc-Roussillon (17,53%), le Conseil Général de l'Hérault (17,5%) et les Communautés d'Agglomération et de Communes : « Béziers-Méditerranée », « Pays de Thongue » et « Avant-Monts du Centre Hérault » (4,97% au total). BRL et les agriculteurs bénéficiaires apportent le solde à hauteur de 20%.

Les travaux engagés sur Lieuran-lès-Béziers

Les travaux engagés au Nord de Lieuran-lès-Béziers sont terminés. Ils ont été réalisés par les entreprises OULES et RAMPA TP et ont consisté en la mise en place de conduites d'eau brute en fonte DN 300 et 250 mm (derrière le cimetière de Lieuran et le long de la route de Puissalicon, route qui par ailleurs a été barrée au mois de novembre pour permettre la réalisation des traversées de voie). Un fonçage sous la route départementale RD15 a également été réalisé, il a permis de ne pas bloquer la circulation sur la voie.



Les travaux au Sud de Lieuran-lès-Béziers ont débuté avec la réalisation d'un second fonçage le long de la RD15 (au niveau de l'intersection de la route de Bassan RD39), la pose d'une conduite en PEHD DN 90 mm est prévue d'ici janvier 2015. La circulation sur la RD15 ne sera pas impactée. La route communale menant à l'ancienne STEP (rue des Prades) sera en revanche barrée quelques jours pour réaliser les traversées de voie au sud de la voie ferrée. Les travaux de cette zone sont confiés à la société SADE.

Le Groupe BRL a veillé à ce que les nuisances pour les riverains soient les plus réduites possibles pendant les travaux et que la préservation de l'environnement et des espèces protégées soit assurée dans les meilleures conditions. Une attention vigilante a également été apportée pour que le chantier puisse s'achever dans les délais prévus, permettant ainsi de pouvoir irriguer dès l'été 2015.



L'urbanisme

La mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme prendra fin le 1er juillet 2015 pour la Commune de Lieuran ainsi que pour neuf des autres communes de l'agglomération (CABM).

N'étant pas une compétence dont se défait l'Etat, **la prise de relais locale de l'instruction ne s'accompagnera d'aucune compensation financière.**

Trois solutions sont à envisager :

- ❖ Solution 1 : chacune des 10 communes s'organise elle-même pour l'instruction des autorisations d'urbanisme ;
 - Cette solution ne s'inscrit pas dans une logique de mutualisation alors que ce schéma devient obligatoire en 2015 (**voir la remarque en fin de chapitre***).
- ❖ Solution 2 : la CABM crée un service mutualisé d'instruction pour les 10 communes ;
- ❖ Solution 3 : la CABM crée un service mutualisé d'instruction pour les 13 communes, en s'appuyant sur la préexistence de trois services municipaux d'instruction à Béziers, Boujan et Lignan.

Les solutions 2 et 3 s'inscrivent dans le schéma de mutualisation.

Chaque solution aura un coût. Les solutions 2 et 3 ont été étudiées par la CABM et sont financièrement très proches.

Les premiers chiffres annoncés sont par type d'acte :

Demande d'urbanisme	Coût
Certificat d'urbanisme	67.00€
Déclaration préalable	117.00€
Permis d'Aménager	201.00€
Permis de Construire	167.00€
Permis de démolir	149.00€

Remarque : Entré en vigueur le 1er mars 2014, l'article L.5211-39-1 du Code général des collectivités territoriales oblige à préparer un schéma de mutualisation des services avant mars 2015. Les communes ont tout intérêt à participer à son élaboration avec l'interco, donc à se poser la question d'une organisation territoriale efficace. **D'autant que la dotation globale de fonctionnement (DGF) sera attribuée en fonction d'un coefficient de mutualisation des services**, introduit par la loi Mapam.

Il convient de rappeler que le Maire restera compétent pour délivrer les actes d'urbanisme même s'ils sont instruits par un service mutualisé.

Transfert de lotissements en communal

Pour répondre aux demandes formulées, et après analyse des conformités, 2 lotissements ont fait l'objet d'un transfert en communal (cf déilb. Du 07/11/2014) :

- ❖ Le Lotissement « Les Bartavelles » après avoir réglé un problème d'emplacement collectif de containers.
- ❖ Le Lotissement « Le Carignan II ».



Eau et assainissement : l'Agglo investit 495 000 euros sur Lieuran-les-Béziers

Comme vous avez pu le constater, la construction du nouveau réservoir d'eau potable sur les hauteurs de Lieuran a débuté. Ce nouvel ouvrage situé à côté des 2 petits réservoirs existants va permettre de stocker 550 m³ d'eau supplémentaires. La commune disposera bientôt d'une réserve totale de 910 m³ d'eau ce qui permettra de bénéficier d'une autonomie de distribution d'eau potable de 24 h en cas de coupure d'eau et d'assurer la défense incendie de la commune.

Ce réservoir en béton, d'un diamètre de 14 m et d'une hauteur de 4,50 m sera mis en service en avril 2015. Le cabinet Gaxieu est maître d'œuvre de cette opération et les travaux sont réalisés par le groupement d'entreprises Saur et Le Marcory. Le coût de l'opération réglé par l'agglomération est de 495 000 € TTC.

La régie d'eau et d'assainissement de l'agglo réalise des travaux courants sur les réseaux sur l'ensemble de la commune de Lieuran les Béziers. A titre d'exemple, au cours du dernier semestre des branchements d'eau potable en plomb ont été supprimés dans des habitations, des fuites ont été réparées, des bouches à clé ont été repositionnées avenue de Puissalicon, avenue des Platanes et rue des Condamines et des tampons ont été remplacés rue des Peyralles, rue du Libron, rue des Bassins et Grand rue.



La vie scolaire

139 élèves : PS : 12 élèves
MS : 21 élèves
GS : 18 élèves
CP : 17 élèves
CE1 : 16 élèves
CE2 : 23 élèves
CM1 : 20 élèves
CM2 : 12 élèves

Répartis dans 6 classes :

Mlle Robert	PS-MS	25
M. Gellis	PS-GS	26
Mlle Donaint	CP	17
Mlle Laussel	CE1-CE2	22
M. Cellier	CE2-CM1	23
Mlle Maumont	CM1-CM2	26

M. Clavier le lundi

L'ÉCOLE DES "PENSÉES"

De la culture

Festival littérature jeunesse
Les vendanges le 22 septembre 2014

Un projet d'école

sur le thème du voyage et des continents

Du civisme

Nettoyons la nature

Des activités

Piscine : pour les GS, CP, CE1 et CE2 en 2 cycles
USSEP : pour les maternelles, CP, CM1 et CM2
Journée sport : le 6 mai 2015 au stade avec pique-nique

Des activités périscolaires

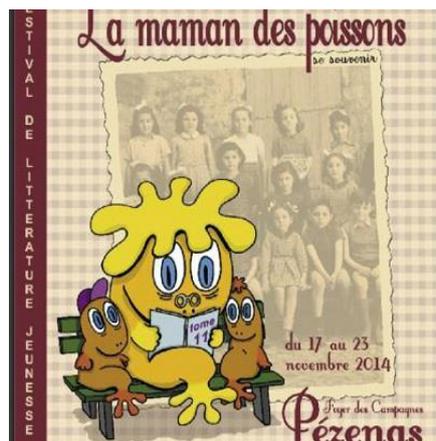
4 groupes de maternelles de 9 élèves
4 groupes de primaires de 18 élèves

On découvre, on partage :

- La musique
- Les activités sportives
- Les échecs
- Les gestes de premiers secours (croix rouge)
- La danse
- Les activités créatives
- Le yoga



La vie scolaire



Festival de littérature de Jeunesse « La maman des poissons »

Nous sommes partis le vendredi 21 novembre au festival de littérature de jeunesse « la maman des poissons » à Pézenas. Nous avons été accueillis par Justine, une lycéenne, notre guide pour la journée.

Nous avons rencontré l'auteur Praline Gay-Para dont nous avons étudié ses contes du monde depuis les vacances de Toussaint. Celle-ci était très heureuse que nous ayons travaillé sur les œuvres assez difficiles : « les contes curieux » et « Les contes merveilleux des quatre coins du monde ».

Elle a trouvé notre projet sur les différentes cultures du monde ambitieux et nous a fait quelques propositions pour nous faciliter la tâche.

Après nous avoir expliqué pourquoi les contes étaient importants dans la culture des différents peuples du monde, pourquoi elle était passionnée par eux, elle nous a conseillé de faire travailler plusieurs élèves sur la même culture et nous a dit de garder le contact avec elle afin que nous travaillions ensemble.

Nous avons mangé au Foyer des campagnes, dans la salle de loto des « cheveux blancs », où nous avons pu jouer aux différents jeux de « memory » créés pour l'occasion par des élèves de certaines écoles des environs.

En début d'après-midi nous avons fait une visite guidée de l'exposition de Gregona (1926-2011) intitulée « Le mec-créant ». Nous avons appris beaucoup sur l'univers de cet artiste qui créait grâce à des objets naturels ou de récupération (laine de matelas, pierres, ficelles, boîtes de conserve etc.). Malheureusement le manque de temps ne nous a pas permis de faire nos propres créations « à la manière de » proposés par les organisateurs.

Ensuite nous sommes allés au théâtre voir le spectacle théâtral très original « On les aura », le roman graphique sur le témoignage d'un poilu, soldat anonyme de la 1^{ère} guerre mondiale.

La mise en scène était très originale. Le narrateur dessinait à l'encre de Chine les situations de l'histoire, le tout était projeté en temps réel sur un écran géant. Il était accompagné par un guitariste (guitare électrique) qui rythmait parfaitement la lecture. Ce spectacle était très émouvant, nous avons un peu travaillé sur la première guerre mondiale pour le préparer.

Enfin, nous sommes revenus heureux mais fatigués à l'école vers 16h15.

Classe de CE2/CM1 de Lieuran-lès-Béziers

Action « Nettoyons la nature ! »

Tous les élèves de l'école, de la petite section de maternelle aux élèves de CM2, se sont mobilisés autour de l'environnement dans le cadre d'une action instaurée par un grand magasin (qui les a équipés gracieusement).

Le vendredi 26 septembre ils ont participé à l'acte citoyen d'améliorer la propreté de notre village.

Les petites sections et moyennes sections de maternelle se sont occupées de la cour de l'école, les grandes sections ont nettoyé le parc, les classes de CP et de CE1/CE2 du stade et enfin encadrés par le personnel municipal les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont fait un tour dans le village proche de l'école et sur la place de la mairie.



Tous les élèves étaient impliqués et fiers de l'être !



La Vie Associative

TÉLÉTHON

En réponse à la demande municipale, les associations Lieuranaises se sont mobilisées au profit du Téléthon.

Dès le vendredi 5 décembre au soir le Comité des fêtes avait organisé un concours de belote.

Le samedi 6 décembre tous les bénévoles se sont retrouvés à la salle polyvalente pour animer les différents stands proposant à la vente de nombreux articles confectionnés par leurs soins (patchwork, peintures ou créations diverses) ainsi que des gâteaux et une bûche de Noël géante.



Le stand de l'Amicale des Parents d'élèves et celui de l'association Petit Nid ont attirés les enfants grands et petits avec l'organisation de jeux appropriés à chaque âge.

A midi la traditionnelle paëlla a également eu son succès avec 152 parts vendues aux divers amateurs.

Dans l'après-midi le loto a fait encore une fois carton plein.

Enfin la chorale "ISOARDA" est venue se produire en soirée pour clôturer cette belle journée de solidarité.

Ce programme varié a permis de réaliser un bénéfice de 2 201.45€, dons inclus, et nous tenons à remercier toutes les personnes (organisateur, bénévoles, donateurs et autres participants) qui ont permis la réussite de cette édition 2014 du Téléthon sur notre commune.

LES ARTS TERRE DU SOLEIL

2015 arrive à grands pas et nous permettra encore de vous proposer de nouvelles manifestations artistiques !

Pour cela nous vous donnons rendez-vous le 26 avril 2015 pour notre habituel rendez-vous des « Peintres dans la Rue » !



L'automne 2014 a été riche pour nous puisque c'est à ce moment-là qu'a eu lieu notre 6^{ème} salon d'Automne, qui a réuni 51 artistes avec l'invitée d'honneur Léa BREMS.

Vous avez été nombreux à nous rendre visite et nous avons encore essayé d'améliorer notre exposition et la qualité était au rendez-vous.

Comme par le passé, nous étions également présents au Téléthon le 6 décembre !

Toute l'équipe d'Arts terre du Soleil vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2015 !

Contact : artsterredusoleil@gmail.com
ou par téléphone au 04.67.36.28.24.

Site : <http://www.artsterredusoleil.sitew.com/>



La Vie Associative

LA RÉCRÉ DES AINÉS

Chers Lieurannais, la saison 4 de notre association a démarré en septembre avec un nouveau bureau et une nouvelle présidente.

Depuis, 3 repas, un loto et une belle excursion vous ont été proposés.

Nos activités, nos repas gourmands et les animations sont gratuits, animés par des bénévoles et développés pour votre plaisir.

La Récré vous propose des ateliers tels que l'initiation à la photo numérique, à l'informatique de la prise en main de l'ordinateur à l'usage d'internet, la bureautique, des jeux de société, jeux de cartes, ainsi que la peinture avec l'initiation aux différentes techniques de peinture acrylique et peinture à l'huile.

Cette année nous étoffons notre palette avec l'initiation à la mosaïque, le scrap (création de collage décoratif), et le dessin au pastel.

Les œuvres réalisées tout au long de l'année seront retrouvées dans l'exposition de l'assemblée générale.

Nos activités s'ouvrent à toutes les générations, quoi de mieux pour consolider ce lien d'amitié entre lieurannais.

Le bureau et les membres de la Récré vous souhaitent une merveilleuse année 2015, que la santé, l'amour et la réussite vous accompagnent dans tous vos projets.

Françoise Martorel
La présidente



Lieuran-les Béziers
Foyer Rural

Nous avons dû nous adapter aux nouveaux rythmes scolaires, les activités enfants ont subi une baisse significative, malgré de nouvelles activités telle que le hip hop, les arts plastiques; les activités adultes ont toujours le même succès avec la zumba, la gym, le yoseikan, le tricot, le patchwork, etc.

Nous avons organisé en septembre le vide grenier avec les traditionnelles frites maison, une conférence sur la nutrition, le Noël des enfants avec une sortie cinéma suivi d'un goûter, et nous avons participé au Téléthon avec toutes les associations du village.

Pour la deuxième année le Foyer Rural a organisé son marché de Noël le samedi 13 décembre.

Les exposants, artisans, créateurs ont proposé des produits originaux de qualité. Nous avons mis les enfants à l'honneur en leur proposant une animation gratuite, une balade à dos d'ânes ou en calèche qui a été très appréciée.

Merci à tous ceux qui nous ont aidé, ont répondu présent, n'ont pas ménagé leurs efforts pour que cette journée soit une réussite, merci à la municipalité qui nous a aidé dans la logistique et enfin merci à tous les Lieurannais qui par leur présence nous ont témoigné leur soutien, ainsi nous avons pu partager des moments de convivialité au sein du village.

Cette année 2014 a été très riche.

Je remercie toute l'équipe du Foyer Rural, sans elle nous ne pourrions exister.

Toute l'équipe du Foyer Rural vous souhaite de Bonnes Fêtes, que cette Nouvelle Année vous apporte la joie, la santé, la sérénité.

Dominique Morin
Présidente du Foyer Rural



La Vie Associative

L'Amicale des parents d'élèves a vu arriver en cette année 2014 de nouveaux représentants, les anciens membres étant démissionnaires.



Les nouveaux élus du bureau sont désormais:

Présidente : Mme BELMONTE Audrey
Vice-présidente : Mme LEVASSEUR-ERLEVINT Laurence
Secrétaire : Mlle PIETRZAK Stéphanie
Adjointe secrétaire: Mme PAGES Karine
Trésorier : Mr RAVENET Philippe
Adjoint trésorier: Mr MARCO Jean-Luc



Cette nouvelle équipe continue d'imaginer et de mettre en place des manifestations pour le bien de nos enfants. Ces événements restent donc sur la même lancée, à savoir, être festifs, récréatifs et conviviaux, mais aussi permettre aux enfants de partir en sorties et en voyages scolaires grâce aux bénéfices.

Les enfants ont donc pu assister à :

- La boum d'Halloween, le samedi 25 octobre.
- La journée du Téléthon, le 06 décembre, de concert avec les autres associations lieurannaises.
- Vente de houx au marché de Noël de l'école, le lundi 15 Décembre.
- Le goûter de Noël et spectacle de magie, le mardi 16 décembre.



Quant au vide-poussette du dimanche 30 novembre, il a malheureusement dû être annulé en raison de fortes intempéries qui ont conduit à la réquisition de la salle des fêtes.

Mais de nouveaux événements sont à venir pour l'année 2015...

En attendant, toute l'équipe de l'Amicale remercie tous les membres actifs et bénévoles pour leur soutien. Elle vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne année 2015 en espérant vous voir toujours aussi nombreux.

COMITÉ DE LUTTE CONTRE LE CANCER

La délégation de Lieuran organisera les 28 et 29 Mars 2015 un repas spectacle et un loto au profit de la ligue. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette manifestation afin de faire avancer la recherche et d'aider les malades.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et vous disons « Au 28-29 Mars »

La Délégation

L'ASSOCIATION L'DANSE

Nous avons pris beaucoup de plaisir pendant ses 6 premières années. L'association a notamment participé à plusieurs festivités dont les principales sont : la fêria de Béziers, une représentation au conservatoire de Béziers et au Gala de la vie à la salle Zinga Zanga. Le spectacle de fin d'année du samedi 28 juin 2014 avec une fideoua de notre ami Diego accompagné du vin du domaine Pierre Belle.

Ces événements ont tous été réussis grâce au savoir-faire et savoir-être des professeurs, à la solidarité de nos bénévoles, à la fidèle présence de la mairie et de tous les acteurs qui font que notre association grandit chaque jour.

Les élèves peuvent pratiquer plusieurs styles (Sévilane, Flamenco, Hip Hop, classique et Modern Jazz). Des démonstrations de danse sont également possibles pour différentes occasions (mariages, fêtes, etc..) et des stages sont également proposés (même individuel).

Tous les renseignements sont à prendre auprès de la mairie qui vous transmettra nos coordonnées.

L'association **L Danse** vous souhaite une excellente année 2015. Que cette année vous apporte santé, joie, réussite et qu'elle soit rythmée.

Le président, Franck Lupi



La Vie Associative

RETOUR SUR L'ANNÉE 2014

En hiver les belotes : Bien au chaud dans la salle polyvalente, on vient se divertir autour du jeu. Vers minuit avec ou sans lot on repart avec l'avantage d'une bonne soirée distrayante.

Au printemps : Le loto qui connaît toujours un grand succès puis participation au week-end au profit de la ligue contre le cancer.

Au cœur de l'été : Seul le beau soleil a quelque peu contrarié nos manifestations. Une fête qui demande beaucoup d'énergie et quelque peu décevante devant le manque d'implication de la population malgré la gratuité. Quand aux brasucades, elles sont toujours bien fréquentées. On peut se remettre en question pour les moules mais pour cela nous avons besoin de main d'œuvre et de souches. L'appel est lancé... à bon entendeur... MERCI !

L'automne : Nous rejoignons notre confortable salle des fêtes où un repas élaboré par un bon professionnel est servi sur table tout en admirant les danseuses des 1001 Ladies lors de la fête locale. Le loto, quand à lui, rassemble les amateurs en grand nombre.

L'année achevée, le comité des fêtes prépare son nouveau programme avec l'objectif de varier les animations, notamment au cours de la fête d'été. En attendant, nous vous donnons rendez-vous fin janvier pour l'assemblée au cours de laquelle nous dévoilerons le programme et présenterons les résultats de l'année écoulée.

Je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe du comité des fêtes, mais aussi tous nos partenaires, la municipalité et VOUS tous qui répondaient présents.

Nous avons besoin du concours de tous les Lieurannais afin de perpétuer et enrichir les moments festifs et l'esprit convivial dans notre village, venez rejoindre notre équipe composée uniquement de bénévoles.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

Que la fête continue !!!

Bruno DASSAUD



LIEURAN XV : LE RENOUVEAU EST EN MARCHÉ

En effet, après les années fastes de Ribaute XV, sous la présidence de notre regretté Bernard MONTARIOL, le club de Lieuran s'était mis en sommeil.

Puis, sous l'impulsion de quelques irréductibles, Lieuran XV renaissait.

Voilà maintenant huit saisons que les supporters ont renoué avec les mains courantes du stade, le dimanche.

Après deux saisons de mise en place, sous la houlette de Jeanneot ORTEGA, que le club n'oublie pas, car il a contribué à son démarrage, c'est à Robert VICEDO qu'était confié le poste d'entraîneur, et ce pendant quatre saisons. Sous son commandement, ce ne sont pas moins de quatre finales qui étaient atteintes, grâce à un effectif étoffé de joueur expérimentés mais vieillissants.

La saison dernière est une saison de transition, avec une remise à plat des comptes administratifs qui s'avérait nécessaire, compte tenu des difficultés à trouver des sponsors en ces temps de crise. Mais, le côté sportif était maintenu grâce à Patrick GOMEZ, Thierry BABILLOT et Laurent POVERO, ainsi qu'à une trentaine de jeunes joueurs à l'état d'esprit irréprochable, désirant faire vivre ce club.

Pour cette année, l'ensemble du bureau a opté pour la venue d'un entraîneur bien connu dans le languedoc, pour ces titres glanés il y a peu sous les couleurs d'un club biterrois, en la personne de Eric FLOUZAT qui sera aidé dans sa tâche, par Arnaud WABLE, un ancien du club désireux de devenir entraîneur.

L'effectif s'étant bien étoffé, les objectifs sont de finir dans les 3 premiers de la poule, afin de sortir en championnat de France.

L'équipe du Lieuran XV vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous rappelle qu'une soirée est organisée pour le réveillon de la Saint Sylvestre, pour les personnes intéressées, veuillez-vous rapprocher des présidents.



*L'ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS SOUHAITE DE
BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE*

